



QUESTION ECRITE

Auteur UDC, par Guillaume Frossard
Objet Criminels potentiels en liberté nourris logés par nos soins dans nos villages frontières.
Date 09/06/2022
Numéro 2022.06.283

Dans notre village frontière de Bourg-St-Pierre, un problème de sécurité publique en rapport avec la frontière Italo-Suisse pose problème.

Les personnes contrôlées par nos Gardes Frontière n'étant pas en règle arrivant de l'Italie en Suisse ne peuvent être remises aux autorités compétentes italiennes que pendant les horaires de bureau du lundi au vendredi. Vu que ces personnes ne peuvent pas être remises aux autorités italiennes, les GF doivent les amener dans l'hôtel le plus proche ou ces sans-papiers sont nourris et logés au frais du contribuable sans surveillance policière.

Prenons l'exemple d'une personne qui n'est pas en règle, qui arrive le vendredi à 18 heures à la douane Suisse cette dernière se verra offrir 3 nuits à l'hôtel, 3 déjeuners, 3 diners et 3 soupers au frais du contribuable et aura le loisir de s'évader n'importe quand durant son week-end à la montagne vu qu'il n'est pas sous surveillance policière.

Ne connaissant pas ces personnes, ces dernières sont peut-être des terroristes potentiels, ou d'autres personnes avec de mauvaises intentions, qui ont toute liberté pour s'introduire en Suisse.

Conclusion

Ne serait-il pas plus judicieux d'un point de vue sécuritaire et dissuasif de les incarcérer dans nos prisons que de leur payer un week-end de « vacances à la montagne » ? Ou à défaut, de s'assurer d'une surveillance de leur lieu de rétention temporaire par des agents.